

## G. — Chroniques

### L'activité du Maroc dans l'ordre de la législation et de la réglementation (4<sup>me</sup> trimestre 1948)

#### I. — QUESTIONS ECONOMIQUES

##### TEXTES D'ENSEMBLE

- Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté résidentiel du 27 septembre 1944 pris pour l'application du dahir du 25 septembre 1944 relatif aux sanctions administratives en matière économique. (B. O. du 1<sup>er</sup> octobre 1948).
- Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté résidentiel du 9 décembre 1939 donnant délégation permanente du droit de réquisition pour les besoins militaires et fixant la composition de commissions d'évaluation des indemnités et de la commission centrale des réquisitions (B. O. du 1<sup>er</sup> octobre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat désignant 4 membres de la commission d'appel des sanctions administratives (B. O. du 1<sup>er</sup> octobre 1948).
- Dahir du 20 septembre 1948 relatif à la juridiction spéciale des dommages de guerre (B. O. du 29 octobre 1948).
- Dahir du 8 novembre 1948 portant ratification des actes définitifs des conférences internationales des télécommunications et des radiocommunications signés à Atlantic-City le 2 octobre 1947 (B. O. du 17 décembre 1948).
- Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté résidentiel du 13 février 1936, sur la réglementation des travaux mixtes (B. O. du 17 décembre 1948).
- Arrêté viziriel du 4 octobre 1948 relatif à l'application du dahir du 11 juillet 1948, destiné à faciliter la reprise des constructions privées. (B. O. du 22 octobre 1948).
- Arrêté viziriel du 4 décembre 1948 modifiant l'arrêté viziriel du 11 mars 1942, relatif au conseil d'administration de l'Office de l'irrigation des Beni-Amir et Beni Moussa (B. O. du 24 décembre 1948).
- Arrêté résidentiel fixant la liste des journaux autorisés à recevoir les annonces et insertions légales, judiciaires et administratives (B. O. du 31 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat modifiant l'arrêté du 26 octobre 1948 portant fixation du prix du vin (B. O. du 5 novembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant fixation des marges commerciales des négociants en vins (B. O. du 5 novembre 1948).
- Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts relatif à l'écoulement des vins de la récolte 1948. (B. O. du 12 novembre 1948).
- Arrêté viziriel du 25 octobre 1948 relatif à l'interdiction de la vente de l'alcool bon goût ou extra neutre aux commerçants et aux particuliers (B. O. du 3 décembre 1948).
- Arrêté du directeur des finances fixant les conditions d'application de l'arrêté viziriel du 26 juin 1948, en ce qui concerne l'allocation de déchets sur les alcools importés en admission temporaire pour la fabrication des mistelles et vins de liqueur destinés à l'exportation. (B. O. du 17 décembre 1948).
- Arrêté du directeur des finances fixant le montant de l'avance à consentir sur les vins libres de la récolte 1948. (B. O. du 31 décembre 1948).

#### D. — L'ÉLEVAGE ET PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

- Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts modifiant et complétant l'arrêté du 20 avril 1948 relatif à la vente des aliments destinés au bétail. (B. O. du 1<sup>er</sup> octobre 1948).

#### E. — FORÊTS

- Arrêté du secrétaire général du Protectorat complétant l'arrêté du 13 mai 1948 relatif au commerce des combustibles ligneux. (B. O. du 3 décembre 1948).
- Arrêté viziriel du 24 novembre 1948 indiquant les forêts dans lesquelles le parcours des chèvres est autorisé en 1949. (B. O. du 17 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat autorisant la constitution du secteur marocain d'exploitation et de vente des produits forestiers de la région de Meknès. (B. O. du 7 décembre 1948).

#### F. — PRODUITS DIVERS

- Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts, modifiant l'organisation du comptoir d'achat et de répartition de produits oléagineux. (C.A.R.P.O.) (B. O. du 19 novembre 1948).
- Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts, organisant les encouragements à la culture des graines oléagineuses pour la campagne agricole 1948-49. (B. O. du 24 décembre 1948).
- Arrêté viziriel du 23 novembre 1948, complétant l'arrêté viziriel du 5 février 1940 relatif à la conservation des olives au Maroc. (B. O. du 31 décembre 1948).

## III. — COMMERCE ET INDUSTRIE

## A. — GÉNÉRALITÉS

- Arrêté du secrétaire général du Protectorat rendant la liberté aux prix de certains produits (B. O. du 8 octobre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat complétant l'arrêté du 25 février 1948 fixant le prix maximum des laits médicamenteux. (B. O. du 8 octobre 1948).
- Arrêté viziriel du 4 septembre 1948 portant réglementation de l'importation et du commerce des semences de lin. (B. O. du 22 octobre 1948).
- Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts relatif à la sortie des ferrailles hors de la zone française de l'Empire Chérifien. (B. O. du 25 octobre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix de cession aux industries locales de ferrailles pour four électrique à livrer par les exportateurs de ferrailles. (B. O. du 29 octobre 1948).
- Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté résidentiel du 16 juillet 1946, relatif à la sortie des marchandises hors de la zone française de l'Empire chérifien. (B. O. du 5 novembre 1948).
- Arrêté viziriel du 25 octobre 1948 portant modification de l'arrêté viziriel du 14 avril 1928, réglementant l'utilisation des machines à affranchir les correspondances et concédant une remise aux usagers. (B. O. du 5 novembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant relèvement des tarifs de vente de l'énergie électrique produite par la société d'Énergie Électrique du Maroc. (B. O. du 3 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les tarifs de vente de l'énergie électrique au public dans les diverses distributions, à partir du 15 décembre 1948. (B. O. du 3 décembre 1948).
- Arrêté viziriel du 11 décembre 1948 relatif à l'admission temporaire des fer et acier machine (verges de tréfileries). (B. O. du 31 décembre 1948).
- Arrêté viziriel du 23 novembre 1948 fixant, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1948 au 30 juin 1949, le contingent des produits d'origine oléagineuse admissibles en franchise des droits de douane et de la taxe spéciale à l'importation par la frontière algéro-marocaine. (B. O. du 31 décembre 1948).
- Arrêté du directeur des finances, du directeur de la production industrielle et des mines, du directeur de la santé publique et de la famille, du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts abrogeant l'arrêté interdirectorial du 11 mars 1948 concernant l'importation en zone française du Maroc, de certaines marchandises ne donnant lieu à aucun règlement financier entre la zone française de l'empire chérifien, la France ou un territoire de l'Union Française d'une part, et l'étranger d'autre part, (B. O. du 31 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat rendant la liberté au prix des allumettes. (B. O. du 3 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat rendant la liberté aux prix à la production des papiers et cartons de fabrication locale. (B. O. du 3 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant fixation d'un prélèvement sur le ciment de fabrication locale. (B. O. du 3 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix maximum de revente des ciments soumis à répartition. (B. O. du 3 décembre 1948).

- Arrêté du directeur des finances fixant la nomenclature générale des produits importés et exportés. (B. O. du 17 décembre 1948).
- Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts fixant la composition et le fonctionnement des commissions d'agrégation des produits marocains à l'exportation. (B. O. du 17 décembre 1948).
- Arrêté résidentiel relatif à la réglementation des pâtisseries (B. O. du 17 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat modifiant l'arrêté du secrétaire général du Protectorat au 1<sup>er</sup> décembre 1948 fixant les tarifs de vente de l'énergie électrique au public dans les diverses distributions à partir du 15 décembre 1948. (B. O. du 24 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat rendant la liberté aux prix de certains produits industriels. (B. O. du 31 décembre 1948).
- Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté du 9 septembre 1939 pris pour l'application du dahir du 9 septembre 1939, relatif au contrôle des importations (B. O. du 31 décembre 1948).

## B. — PÊCHES

- Arrêté viziriel du 4 septembre 1948 relatif à l'admission temporaire des fils et cordes de cotons destinés à la fabrication des filets de pêche. (B. O. du 15 octobre 1948).
- Dahir du 31 août 1948 modifiant l'annexe III du dahir du 31 mars 1919 formant code de commerce maritime et portant règlement sur la pêche maritime. (B. O. du 29 octobre 1948).
- Arrêté résidentiel instituant une session d'examen pour l'obtention du brevet marocain de patron au bornage. (B. O. du 10 décembre 1948).

## C. — TRANSPORTS

- Arrêté du directeur des travaux publics limitant la vitesse des véhicules sur les routes de la subdivision de Mogador. (B. O. du 29 octobre 1948).
- Arrêté viziriel du 16 octobre 1948 déclarant d'utilité publique et urgente la reconstruction à double voie charretière des 4 ponts à voie unique de franchissement des Oueds Tidzi, Smimou, Tasserassert, et Igouzoullèn, par la route principale n° 25 de Mogador à Agadir, et de leurs variantes de raccordement, et frappant d'expropriation les terrains nécessaires. (B. O. du 19 novembre 1948).
- Arrêté du directeur des travaux publics portant limitation et réglementation de la circulation sur diverses pistes (hiver 1948-49). (B. O. du 26 novembre 1948).
- Arrêté du directeur des travaux publics portant limitation et réglementation de la circulation sur diverses routes et chemins tertiaires (hiver 1948-49). (B. O. du 26 novembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les tarifs maxima pour les transports de marchandises par camion (B. O. du 3 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les tarifs maxima pour les transports de voyageurs par autocars. (B. O. du 3 décembre 1948).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les nouveaux tarifs de chemins de fer sur les réseaux de chemins de fer du Maroc. (B. O. du 3 décembre 1948).
- Arrêté du directeur des travaux publics fixant les marques distinctives des véhicules de transports privés exemptés de la taxe instituée sur certains véhicules automobiles par le dahir du 3 août 1938 et abrogeant l'arrêté du 8 août 1938, relatif au même objet. (B. O. du 10 décembre 1948).

Arrêté du directeur des travaux publics portant limitation et réglementation de la circulation sur diverses pistes (hiver 1948-49). (B. O. du 24-2-48).

D. — MINES

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix de vente en gros des charbons gras et mi-gras importés. (B. O. du 22 octobre 1948).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix de vente en gros des anthracites de Djerada. (B. O. du 22 octobre 1948).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat, fixant le prix de vente en gros du fuel-oil. (B. O. du 22 octobre 1948).

Dahir du 8 août 1948, relatif au domaine minier de la société minière des Gundafa. (B. O. du 29 octobre 1948).

Décision de l'ingénieur en chef des Mines, chef de la division des mines et de la géologie, fixant la date à laquelle pourra être déposée au service des mines à Rabat une demande de permis de recherche de 4<sup>e</sup> catégorie portant sur certaines régions. (B. O. du 12 novembre 1948).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat rendant la liberté au prix de l'amiante en provenance des mines de Bouazzer. (B. O. du 19 novembre 1948).

Dahir du 20 septembre 1948 suspendant jusqu'à nouvel ordre la taxe ad valorem à l'exportation sur les minerais de molybdène et de graphite. (B. O. du 3 décembre 1948).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat modifiant l'arrêté du 17 septembre 1946 fixant les modalités de l'établissement des prix maxima de vente à la consommation des combustibles minéraux (B. O. du 3 décembre 1948).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix de vente maxima des briquettes et boulets fabriqués à l'usine de Guenfouda. (B. O. du 17 décembre 1948).

IV. — QUESTIONS FINANCIERES

A. — GÉNÉRALITÉS

Arrêté viziriel du 30 août 1948 modifiant la date à partir de laquelle cesseront d'être appliquées les dispositions du dahir du 6 septembre 1941 portant suspension des délais en ce qui concerne le recouvrement des créances de l'état ainsi qu'en matière fiscale. (B. O. du 8 octobre 1948).

Dahir du 14 octobre 1948 relatif au contrôle des investissements. (B. O. du 15 octobre 1948).

Arrêté résidentiel relatif au contrôle des investissements. (B. O. du 15 octobre 1948).

Arrêté du directeur de l'office des postes, des télégraphes, des téléphones remplaçant l'arrêté du 3 avril 1948 modifiant l'arrêté du 16 décembre 1937 fixant les attributions des agences postales (B. O. du 19 novembre 1948).

Dahir du 30 octobre 1948 modifiant le dahir du 24 mai 1914 sur les associations. (B. O. du 3 décembre 1948).

Dahir du 22 novembre 1948 relatif à l'Office de cotations des valeurs mobilières de Casablanca. (B. O. du 24 décembre 1948).

Dahir du 6 décembre 1948 portant prélèvement de 10.623.793 francs sur le fonds de réserve au titre de l'exercice 1948. (B. O. du 24 décembre 1948).

B. — BUDGETS

Dahir du 6 décembre 1948 portant règlement des budgets spéciaux pour l'exercice 1947 et appro-

bation des budgets additionnels de l'exercice 1948 des régions de Casablanca, Oujda, Fès et Marrakech (régions civiles) (B. O. du 24 décembre 1948).

Dahir du 24 décembre 1948 portant ouverture de crédits additionnels et modifications au budget général de l'Etat et aux budgets annexes de l'imprimerie officielle, du port de Casablanca et des ports du Sud pour l'exercice 1948. (B. O. du 31 décembre 1948).

C. — IMPÔTS ET TAXES

Arrêté viziriel du 13 septembre 1948 fixant, pour l'année 1948, le nombre de centimes additionnels au principal de l'impôt des patentes. (B. O. du 22 octobre 1948).

Arrêté du directeur des travaux publics fixant les taxes spéciales à percevoir, dans les ports de la zone française du Maroc, sur les combustibles liquides débarqués, embarqués ou transbordés. (B. O. du 29 octobre 1948).

Arrêté viziriel du 25 octobre 1948 modifiant l'arrêté viziriel du 29 juillet 1947 fixant les taxes applicables aux communications téléphoniques empruntant la liaison radiotéléphonique Maroc-France. (B. O. du 29 octobre 1948).

Arrêté viziriel du 25 octobre 1948 modifiant l'arrêté viziriel du 22 juin 1937 fixant les taxes principales et accessoires des correspondances télégraphiques. (B. O. du 29 octobre 1948).

Arrêté viziriel du 25 octobre 1948 portant modification des tarifs postaux dans les régimes intérieur marocain, franco-marocain et intercolonial (B. O. du 29 octobre 1948).

Dahir du 30 août 1948 modifiant les articles 34 et 39 du dahir du 4 mars 1947 portant approbation de deux textes : 1<sup>o</sup> réglementant les perceptions de frais de justice en matière civile, administrative, criminelle et notariale ; 2<sup>o</sup> modifiant des dahirs sur l'enseignement et le timbre (B. O. du 29 octobre 1948).

Dahir du 13 septembre 1948 modifiant l'article 12 du dahir du 4 mars 1947 portant approbation de deux textes : 1<sup>o</sup> réglementant les perceptions et frais de justice en matière civile, administrative, criminelle et notariale ; 2<sup>o</sup> modifiant les dahirs sur l'enregistrement et le timbre (B. O. du 29 octobre 1948).

Dahir du 30 octobre 1948 modifiant le dahir du 28 février 1948 portant fixation du taux de certains impôts indirects. (B. O. du 5 novembre 1948).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat instituant un prélèvement sur les aciers importés en provenance de la Métropole. (B. O. du 12 novembre 1948).

Arrêté du directeur des finances, portant institution de commissions locales de taxation pour l'assiette du supplément à l'impôt des patentes. (B. O. du 19 novembre 1948).

Dahir du 30 octobre 1948 modifiant le dahir du 9 juin 1948 relatif aux droits d'enregistrement sur les apports en société. (B. O. du 3 décembre 1948).

Arrêté viziriel du 25 octobre 1948 suspendant la perception au profit du budget de l'Etat, de la taxe intérieure de consommation sur l'alcool instituée par le dahir du 2 juin 1916. (B. O. du 10 décembre 1948).

Arrêté résidentiel portant dévolution à l'office de la famille française de la taxe intérieure de consommation sur l'alcool instituée par l'article 2 du dahir du 2 juin 1916. (B. O. du 10 décembre 1948).

Arrêté du directeur des finances fixant les modalités d'application de l'arrêté résidentiel du 6 décembre 1948 portant dévolution à l'office de la famille française de la taxe de consommation sur l'alcool

institué par l'article 2 du dahir du 2 juin 1916. (B. O. du 10 décembre 1948).

Dahir du 29 décembre 1948 portant institution d'une taxe sur les transactions. (B. O. du 31 décembre 1948).

Arrêté viziriel du 29 décembre 1948 fixant les modalités d'application du dahir du 29 décembre 1948 portant institution d'une taxe sur les transactions. (B. O. du 31 décembre 1948).

Arrêté viziriel du 18 décembre 1948 modifiant les taux des surtaxes devenues applicables aux correspondances privées à destination de divers pays. (B. O. du 31 décembre 1948).

Arrêté viziriel du 18 décembre 1948 modifiant les taux des surtaxes devenues applicables aux correspondances officielles urgentes à destination de divers pays. (B. O. du 31 décembre 1948).

#### D. — EMPRUNTS

Arrêté du directeur des finances pris pour l'application du dahir du 13 février 1948 autorisant le gouvernement chérifien à émettre un emprunt à moyen terme. (B. O. du 3 décembre 1948).

#### E. — CRÉDIT

Arrêté viziriel du 18 novembre 1948 modifiant l'arrêté viziriel du 3 juin 1932 fixant les conditions d'échange des mandats lettres de crédits entre le Maroc, d'une part, la France, l'Algérie, et la Tunisie, d'autre part. (B. O. du 10 décembre 1948).

### V. — QUESTIONS SOCIALES

#### A. — ORGANISATION ET PROTECTION DU TRAVAIL

Arrêté du directeur du travail et des questions sociales portant fixation du tarif des frais d'hospitalisation, en matière d'accidents du travail. (B. O. du 22 octobre 1948).

Arrêté du directeur de la santé publique et de la famille fixant le tarif de remboursement des pansements, des sérums et de la pénicilline fournis à la consultation des victimes d'accidents du travail. (B. O. du 22 octobre 1948).

Arrêté du directeur du travail et des questions sociales modifiant l'arrêté du secrétaire général du Protectorat du 27 juillet 1937 fixant les modalités d'application du repos hebdomadaire dans les épiceries, crémeries, charcuteries, commerces de vente de volaille mortes et de poissons installés dans la ville nouvelle de Fès. (B. O. du 22 octobre 1948).

Dahir du 23 octobre 1948 modifiant le dahir du 19 janvier 1946 relatif à la conciliation et à l'arbitrage en matière de différends collectifs du travail. (B. O. du 26 octobre 1948).

Arrêté viziriel du 23 octobre 1948 modifiant et complétant l'arrêté viziriel du 19 janvier 1946 déterminant les modalités d'application du dahir du 19 janvier 1946 relatif à la conciliation et à l'arbitrage en matière de différends collectifs du travail. (B. O. du 26 octobre 1948).

Dahir du 23 octobre 1948 relatif au statut-type fixant les rapports entre les salariés qui exercent une profession commerciale, industrielle ou libérale et leur employeur. (B. O. du 26 octobre 1948).

Arrêté résidentiel portant détermination du statut-type fixant les rapports entre les salariés qui exercent une profession commerciale, industrielle ou libérale et leur employeur. (B. O. du 26 octobre 1948).

Arrêté du directeur des travaux publics modifiant les heures de travail dans les administrations publiques et les établissements industriels et commerciaux pendant la période du 1<sup>er</sup> novembre 1948 au 1<sup>er</sup> février 1949. (B. O. du 29 octobre 1948).

Arrêté résidentiel établissant les listes d'arbitres et de surarbitres en matière de différends collectifs du travail. (B. O. du 3 décembre 1948).

Arrêté du directeur du travail et des questions sociales désignant les membres de la commission interrégionale de conciliation et d'arbitrage. (B. O. du 3 décembre 1948).

Arrêté viziriel du 9 novembre 1948 relatif aux prix de remboursement de la journée d'hospitalisation dans les formations antituberculeuses provisoires du Protectorat. (B. O. du 10 décembre 1948).

Arrêté du directeur du travail et des questions sociales déterminant les taxes à percevoir, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1949 pour l'alimentation des fonds créés par la législation marocaine sur les accidents du travail. (B. O. du 10 décembre 1948).

Arrêté viziriel du 9 novembre 1948 relatif au prix de remboursement de la journée d'hospitalisation dans les fonctions sanitaires civiles du Protectorat. (B. O. du 31 décembre 1948).

#### B. — SALAIRES

Arrêté du directeur du travail et des questions sociales modifiant et complétant l'arrêté du 12 novembre 1945 déterminant le règlement intérieur relatif au régime des pourboires. (B. O. du 8 octobre 1948).

Dahir du 23 octobre 1948 abrogeant le dahir du 6 février 1940 portant suspension des dispositions des conventions collectives et de contrats de travail relatives à une révision des salaires. (B. O. du 26 octobre 1948).

Dahir du 23 octobre 1948 modifiant le dahir du 12 avril 1941 relatif au régime des salaires. (B. O. du 26 octobre 1948).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat abrogeant les arrêtés du secrétaire général du Protectorat relatifs aux salaires et fixant un salaire minimum. (B. O. du 26 octobre 1948).

Arrêté du directeur du travail et des questions sociales abrogeant les arrêtés du directeur des travaux publics et du directeur du travail et des questions sociales, portant fixation du relèvement des salaires. (B. O. du 26 octobre 1948).

Dahir du 23 octobre 1948 modifiant le dahir du 18 avril 1942 relatif au statut des journalistes professionnels. (B. O. du 26 octobre 1948).

Arrêté viziriel du 23 octobre 1948 modifiant l'arrêté viziriel du 18 avril 1942 relatif à l'application du statut des journalistes professionnels. (B. O. du 26 octobre 1948).

Arrêté viziriel du 11 octobre 1948 modifiant l'arrêté viziriel du 24 novembre 1942 fixant les taux des vacations allouées aux membres des commissions de visite des navires de commerce. (B. O. du 5 novembre 1948).